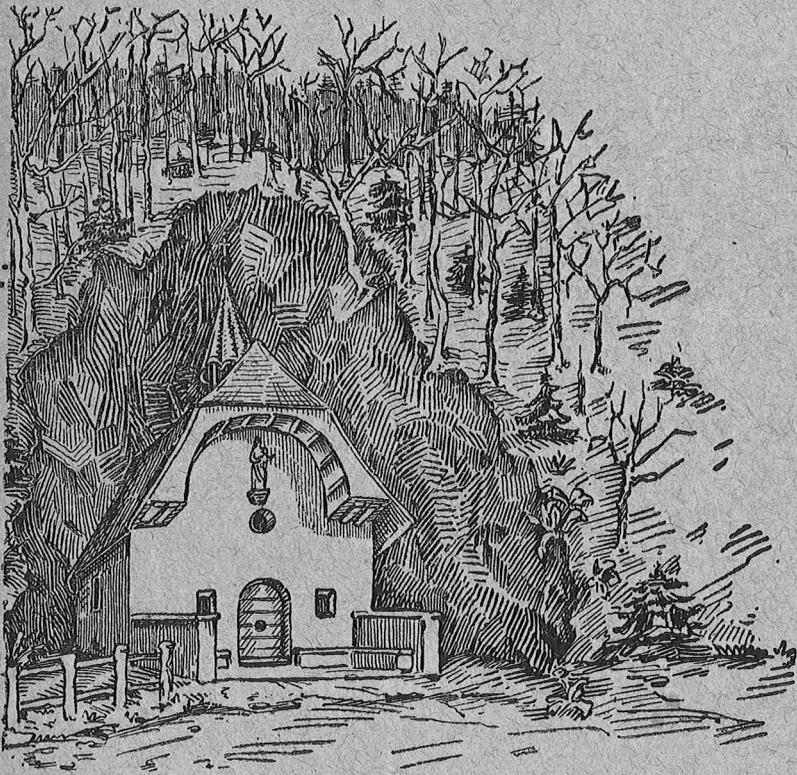


AD. MAGNIN

# PÈLERINAGES FRIBOURGEOIS



FRIBOURG - J.M.P. - SAINT-PAUL

AD. MAGNIN

---

PÈLERINAGES  
FRIBOURGEOIS



FRIBOURG

IMPRIMERIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

---

1928



## Notre-Dame de Fribourg

---

**M**OMMES de foi, nos aïeux avaient conscience de la vérité de cette parole du psalmiste : *Nisi Dominus custodierit civitatem*. Si le Seigneur ne garde pas la cité, c'est en vain qu'on placera des sentinelles et qu'on dressera des remparts pour la protéger.

Ils employaient les moyens humains, élevaient des tours et des bastions, mais aussi des chapelles, des églises, des monastères. C'est en Dieu, par-dessus tout, qu'ils mettaient leur confiance.

### PREMIER ORATOIRE : SON ANTIQUITÉ

Avant que Berchtold IV ne fondât la ville de Fribourg — 1157, d'après les récentes et sérieuses recherches de M. de Zurich — avant même, probablement, que la place de l'Hôtel-de-ville ne fût occupée par le château fort des Zæhringen, il devait y avoir quelques habitations en cet endroit et sûrement une chapelle. Cette chapelle était dédiée à Notre-Dame ; les documents lui donnent le titre de *perantiqua*, très ancienne. Elle faisait partie de la paroisse de Villars-sur-Glâne ; elle en fut séparée sous l'épiscopat de Landry de Durnes, vers 1167.

A cette époque, il existait à Villars un prieuré. Ulric d'Ogoz prit l'habit religieux dans l'église de

Villars. En 1173, Conon, prieur de Villars, du consentement de ses moines, fait un accord avec l'abbé Guillaume d'Hauterive ; il cède au monastère tout ce que l'église de Villars possède à Nierlet (Neyruz), contre une rente annuelle de 12 muids de grains (le muid mesurait environ 3 sacs de 8 quarterons).

La maison d'Hauterive devait encore annuellement à celle de Villars 18 écus, à cause de la propriété de Cottens. Cet accord a été conclu dans le parloir d'Hauterive, en 1173, en présence de Landry, évêque de Lausanne, et d'autres témoins. (Arch. Soc. d'hist., VI, 73.)

Ces données nous prouvent que le prieuré de Villars devait avoir une certaine importance et exister aussi depuis un certain temps ; dès lors, il ne paraît pas téméraire de croire qu'ayant sur leur territoire la chapelle de Notre-Dame, ces moines la desservaient, et il n'est pas impossible qu'on découvre aussi un jour qu'ils en ont été les fondateurs, à moins que ce mérite ne revienne aux Zähringen ? Ce qui est certain, c'est que ce sanctuaire de Notre-Dame est antérieur à la première église de Saint-Nicolas qui a dû être érigée avec la construction de la ville.

« Une charte, datée de l'année de l'Incarnation 1177 (c'est-à-dire du 25 mars 1177 au 24 mars 1178) permet de constater qu'à cette date Berchtold IV de Zähringen avait édifié la ville appelée Fribourg, qu'il venait d'ériger une église en l'honneur de saint Nicolas sur un terrain appartenant au monastère de Payerne, que le prieur Pierre et les moines avaient demandé, à maintes reprises, au duc de leur restituer leurs terres, et enfin que Berchtold rendit cet alleu et ce qui était construit sur lui, c'est-à-dire l'église de Saint-Nicolas, avec le cimetière et deux pièces de terre, au prieuré.

« Cinq ans plus tard, Payerne avait encore cette propriété, mais il fut probablement obligé de la céder peu après aux bourgeois, ceux-ci ne pouvant tolérer,

au milieu de la ville, un terrain dont la juridiction leur échappait. » (CASTELLA, *H. du C. de Frib.*, 53.)

L'église de Saint-Nicolas fut consacrée le 6 juin 1182, par Roger, évêque de Lausanne, et son premier curé qui portait le titre de doyen se nommait Hugon.

La chapelle de Notre-Dame, à l'origine entourée de forêts et de quelques rares habitations, fut d'abord témoin de la construction du château fort ; puis, sous l'impulsion de Berchtold IV, elle vit naître et grandir la cité des Zähringen. Un large fossé l'en séparait ; un pont, le premier de Fribourg, vint bientôt les relier.

#### NOUVELLE ÉGLISE. 1201

En 1201, les murs délabrés de l'antique chapelle firent place à une construction plus spacieuse et plus architecturale ; la date en est conservée par une inscription qui se voit au fond de l'abside ; elle y a été placée lors de la restauration de 1787.

Cette église du commencement du XIII<sup>me</sup> siècle subsiste encore en grande partie, dissimulée sous des revêtements postérieurs. Ce qui se voit encore de cette construction primitive a tous les caractères du style de l'époque, fin du XII<sup>me</sup> et commencement du XIII<sup>me</sup> siècle. Nous sommes ici en face du monument le plus ancien de Fribourg. M. Hyrvoix, dans la *Revue de la Suisse catholique* (oct. 1888, p. 909), a attiré l'attention sur l'antiquité de la tour romane de Notre-Dame ; l'intérêt qu'offrent les autres parties de cet édifice n'est pas moins grand.

Au premier aspect, l'extérieur de cette église n'a rien qui attire l'archéologue. La façade seule, construite d'après toutes les règles de l'architecture grecque, d'ordre dorique, se présente bien, mais elle a le défaut de ne pas s'accorder avec le reste du monument, — grands murs percés de vulgaires fenêtres carrées, — une vieille tour, dont on avait, à un moment donné,

bouché des fenêtres ; un toit disgracieux, tout cela a peu d'apparence. A l'intérieur, on trouve des pilastres, surmontés de chapiteaux corinthiens destinés à supporter un entablement dont il ne reste plus que l'architrave, la frise et la corniche ayant disparu en 1810. Le plafond, en forme de voûte, est orné de distance en distance de petites coupoles décorées. Des guirlandes courant le long des murs et entrelaçant des cartouches aux formes arrondies, des urnes d'où jaillissent des flammes ; des emblèmes religieux, des anges avec divers insignes, voilà bien une église comme on les bâtissait au XVII<sup>me</sup> siècle.

Un examen plus approfondi fera découvrir que tous ces ornements, ces motifs d'architecture ne sont que des appliques. Qu'y a-t-il sous ce revêtement ? Avant de répondre à cette question, rappelons-nous d'abord ce qu'était Notre-Dame au commencement du XIII<sup>me</sup> siècle, autant, du moins, que les anciens plans et les nombreux vestiges de cette construction primitive permettent de la reconstituer.

Rebâtie, comme il a été dit, vers 1201, l'église de Notre-Dame appartenait à l'architecture, dite de transition — entre le style roman et le style ogival ou gothique — qui est caractérisée par le mélange de l'arc en plein cintre avec l'arc en tiers-point. Elle comprenait trois nefs : la grande nef se composait de cinq travées avec un chœur et un sanctuaire. Le chevet était de forme polygonale à cinq côtés. Les nefs collatérales, composées également de cinq travées, se terminaient chacune par une chapelle moins élevée, qui formait comme un petit sanctuaire. D'après les anciens plans conservés aux archives de l'église, la voûte de la grande nef était ogivale, avec nervures et arcs-doubleaux ; il est possible que cette voûte ne fût pas de la même époque que l'édifice. Il est probable que les collatéraux étaient voûtés en plein cintre, comme le sont encore les grands arcs qui les séparent de la grande

nef. Les colonnes étaient composées d'un pilier carré, cantonné de quatre colonnettes, portant des chapiteaux romans variés, à la fois simples et gracieux. Les fenêtres de l'abside et des basses-nefs paraissent avoir été de style ogival. Une série de petites ouvertures rondes, véritables *oculi*, éclairaient la grande nef. Ils ont, eux aussi, été remplacés par des fenêtres carrées.

La tour est la partie de l'édifice la mieux conservée ; elle s'élève à l'extrémité de la nef latérale de droite, au-dessus d'une petite chapelle de style gothique. Deux étages de fenêtres géminées ornent la partie supérieure de la tour ; celles de l'étage inférieur sont de style roman pur ; l'ogive commence à poindre dans celles de l'étage supérieur. Quatre de ces fenêtres avaient été bouchées. On a eu, ces derniers temps, l'heureuse idée de leur rendre la lumière. La partie supérieure de la tour était ajourée et laissait voir les cloches, enfin une flèche très élancée terminait ce gracieux campanile.

L'église de Notre-Dame nous offrait donc un vrai spécimen de l'architecture romane de la fin du XII<sup>me</sup> siècle.

#### RÉPARATIONS. 1584. 1785

En 1584, des réparations importantes furent faites à l'église ; mais ce ne fut point une reconstruction comme divers auteurs l'ont écrit. L'édifice ancien fut respecté et son architecture primitive conservée.

Deux siècles plus tard, Mgr Joseph-Nicolas de Montenach visite cette église et, constatant qu'elle « dépérissait », fit des instances auprès du gouvernement afin d'en obtenir la réparation. Mais le Conseil avait de tout autres sentiments ; il ne pensait rien moins qu'à raser la vieille église. Voyant qu'il n'y avait, dès lors, aucun secours à attendre du côté du gouvernement, le clergé se chargea de recueillir les fonds nécessaires pour les réparations urgentes et les exécuta.

En 1784, le sanctuaire de Notre-Dame fut de nouveau, et plus sérieusement, menacé. Mais la Providence suscitait une âme généreuse qui devait, cette fois encore, arracher l'antique chapelle à cet acte de vandalisme. M. le conseiller d'Etat Antoine Vonderweid, jugeant que l'église de Notre-Dame, « respectable par son ancienneté, est aussi l'unique bâtie dans le centre de cette capitale, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, lègue par testament des immeubles qui seront vendus et le produit en sera appliqué aux réparations et à l'entretien convenable de cet édifice ».

La vente produisit 18,000 écus, soit 65,217 fr. On se mit immédiatement à l'œuvre. M. le Stadtmajor de Maillardoz fut chargé de la direction des travaux.

Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans les comptes de l'*hospitaller* de 1784 :

« En exécution du recès de Sa Grandeur, M. l'hospitaller ira chez elle et lui fera connaître que la Chambre a fait renouveler ses sollicitations à M. de Maillardoz, en qualité d'exécuteur testamentaire des volontés de feu M. le conseiller Vonderweid, afin qu'il accélère le rétablissement de l'église de Notre-Dame qui tombe totalement en ruine, et qu'à l'égard du linge et des habits sacerdotaux, on a déjà donné ordre d'en remplacer.

« Sur la présentation du plan de bâtisse de l'église par le major de Maillardoz, Mgrs le prient d'apporter toute son attention à ce qu'on bâtisse solidement, remettant à sa disposition tous les matériaux de la dite vieille église, tant bois que pierres ; les grilles en fer lui seront aussi concédées pour l'usage qu'il trouvera à propos. Mgrs sont disposés à fournir autant de bois qu'on pourra raisonnablement faire sans dégrader les forêts. »

Pour la bâtisse du chœur, M. le major de Maillardoz revint à la charge et, sur la présentation de son devis, le Conseil accorda trente-quatre plantes de sapin, pour

poutres et chevrons, quatre-vingts plantes pour planches, et celles qui seraient nécessaires pour deux cents liteaux.

Les travaux commencèrent dans le courant du mois de mars 1785. Le 30 de ce mois, le Très Saint Sacrement fut porté solennellement de l'église de Notre-Dame dans celle des Pères Cordeliers, où les offices, messes, etc., se célébrèrent pendant les réparations. Les travaux furent poussés avec une grande activité ; cependant, ils durèrent près de dix-huit mois.

Le 6 septembre 1787, Mgr de Lenzbourg vint consacrer le maître-autel et rendre l'église au culte divin. Deux jours plus tard, en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, Monseigneur y revenait pour célébrer un office pontifical et présider ensuite au transfert de la statue de la Sainte Vierge dans le nouveau sanctuaire. A cet effet, une procession fut organisée ; elle se rendit à l'église des Cordeliers où la statue avait été momentanément déposée, et la rapporta triomphalement dans la nouvelle église, malheureusement modernisée.

Les deux autels des nefs latérales furent construits en 1789, et consacrés le 9 décembre de la même année.

Le peintre Locher fit le tableau du Rosaire, qui fut payé 80 écus (290 fr.), le cadre en coûta 73. La confrérie du Rosaire livra pour l'autel en marbre 268 écus et 48 pour les gradins (environ 1,100 fr.).

#### NOUVELLE MENACE DE DÉMOLITION. 1804

Au cours de cette prétendue restauration, on avait cru devoir couronner la nef d'une lourde corniche ; en 1804, elle menaçait ruine.

Le 2 février de cette année, MM. Hartmann et de Praroman présentent un rapport constatant que les réparations de 1785 n'ont pas été faites dans les conditions de solidité voulue ; la direction de l'hôpital

estime qu'elle n'est plus tenue à l'entretien de cette église. Elle propose de faire des démarches auprès de Monseigneur, afin de voir si, vu la position intermédiaire de cette église entre celle des Cordeliers et la collégiale, vu aussi sa caducité et enfin en raison des sommes immenses que l'hôpital serait dans le cas d'employer si la restauration devait être à sa charge, ce ne serait pas le cas de transporter le culte de Marie dans une autre église. (Rapport en Cons. com.)

Sur le rapport que la grande corniche menaçait de tomber, la commission proposait au Conseil de faire fermer l'église jusqu'à ce qu'elle fût consolidée.

L'Evêque la fit examiner par des architectes; sur leur avis, on y plaça cinq ou six appuis et elle fut de nouveau ouverte au public. C'était une mesure provisoire.

On comprend que les partisans de la démolition de l'église profitèrent de la circonstance pour soutenir leur projet. Ils rêvaient d'une belle place publique.

S. G. Mgr Guisolan avait une autre ambition : celle de conserver ce sanctuaire dédié à la Mère de Dieu, patronne du diocèse et protectrice de Fribourg. Accompagné de membres de la commission de l'hôpital et d'architectes, il visita lui-même cet édifice et reconnut la nécessité d'abattre d'abord la corniche pour la rétablir ensuite solidement.

Les experts avaient déclaré « que les murs étaient solides et dureraient des siècles », et qu'à peu de frais on pourrait faire les réparations nécessaires.

La commission de l'hôpital prétendait « que le bien des pauvres ne pouvait pas être appliqué à cette construction ». D'autre part, on faisait valoir toutes les raisons possibles pour obtenir la démolition de l'église.

Mgr Guisolan en appela au gouvernement. S'adressant au département de l'Intérieur, Sa Grandeur rappelait :

1° « Que de tout temps l'église avait été réparée par l'hôpital ;

2° « Que dans l'intérieur de l'hôpital (ancien), il y avait une chapelle dédiée à la Sainte-Croix ;

3° « Qu'un prêtre du clergé de Notre-Dame y célébrait la messe, fêtes et dimanches et 3 fois par semaine. »

Enfin, en 1810, le Petit Conseil arrêta que l'église subsisterait et que l'on ferait sans retard les réparations nécessaires.

Parmi les défenseurs de l'église de Notre-Dame, il faut rappeler les noms de M. Tobie de Buman, protecteur du vénérable clergé ; de M. Philippe de Gottrau, de la Riedera, et de M. Hartmann, membres de la commission de l'hôpital. La Reine, dont ils ont si vaillamment défendu les intérêts, n'a pas manqué de s'en souvenir et de les récompenser.

#### RELIQUES ROMANES

Après ces diverses réparations, que reste-t-il de l'ancienne église romane du XIII<sup>me</sup> siècle ?

La tour d'abord, tout entière, remonte à cette époque, à l'exception, bien entendu, de la partie supérieure où l'on voit ces ouvertures ovales, surmontées d'une toiture disgracieuse qui date de 1843. Les murs de l'église, si l'on en excepte le chevet et la façade, sont encore, au moins en grande partie, de l'ancien édifice. On trouverait aussi noyées sous une épaisse couche de mortier et de plâtre un grand nombre de colonnes qui flanquaient les piliers. La plupart des chapiteaux ont été mutilés ; quelques-uns subsistent cependant qui sont assez bien conservés.

La petite chapelle, située sous le clocher, mérite une mention spéciale ; elle a conservé sa voûte ogivale ; deux gracieuses fenêtres gothiques l'éclairent.

Il reste donc bien vrai que l'église de Notre-Dame est le monument le plus ancien de Fribourg, le seul

édifice remontant en partie au début du XIII<sup>me</sup> siècle. Dès lors, il est pénible de constater qu'au lieu de veiller avec un soin jaloux sur ce monument historique, on se soit appliqué quelquefois à le défigurer, d'autres fois à vouloir le faire disparaître... Cette dernière tentation devait revenir encore à deux reprises.

#### DERNIÈRES TENTATIVES DE DÉMOLITION

1852-1876

Au lendemain des sombres journées de 1847 et sous le régime de l'époque, il se fit une nouvelle levée de boucliers pour démolir l'église de Notre-Dame. Le 19 décembre 1852, ce projet était soumis à l'assemblée bourgeoise. La discussion fut longue et orageuse ; quand on en vint à la votation, une majorité de trois cent trente conservateurs contre cent soixante et un démolisseurs, mit le veto au vandalisme.

Encore une fois, l'église de Notre-Dame était sauvée. Le vénérable recteur, M. Corminbœuf, se chargea des réparations. Il fit appel à la charité des fidèles ; les souscriptions affluèrent. On se mit à l'œuvre. La façade fut reconstruite à neuf, comme nous la voyons aujourd'hui, et l'église fut entièrement restaurée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les archives de Notre-Dame conserveront à la postérité les noms des généreux souscripteurs.

Le démon ne désarme jamais et, vingt ans plus tard, le 16 février 1876, il put croire, un instant du moins, avoir triomphé. Ce jour-là, en effet, un contrat était signé entre les autorités religieuses et civiles, en vertu duquel l'église de Notre-Dame devait être démolie dans le terme de 7 ans et une nouvelle église paroissiale érigée sur les Grand'places. Quelques années plus tard, ce contrat était heureusement résilié. Mgr Marilley et, après lui, Mgr Cosandey travaillèrent à la conservation

de l'antique sanctuaire. Sous l'épiscopat de Monseigneur Mermillod, nous verrons ce sanctuaire devenir la propriété exclusive de l'évêché.

#### CLERGÉ DE NOTRE-DAME

Par qui fut desservi, à l'origine, l'oratoire de Notre-Dame ? Il paraît probable, comme il a été dit plus haut, que ce fut par les moines du prieuré de Villars-sur-Glâne. Desservants de cette paroisse, c'est à eux qu'incombait la charge de cette chapelle qui fit partie de leur territoire jusqu'en 1167.

A cette époque, la chapelle, se détachant de la paroisse de Villars, se rattachait à la paroisse naissante de Fribourg et dut, dès lors, être desservie par le clergé de Saint-Nicolas.

En 1201, c'est par les soins de la bourgeoisie que la nouvelle église était construite. C'est près d'elle qu'on édifiera le premier hôpital. A Bourguillon, nous l'avons vu, c'est sous la protection de la Très Sainte Vierge que les pauvres lépreux viendront chercher un refuge ; dans la nouvelle cité des Zähringen, c'est près de l'église de Notre-Dame et sous la garde de cette Mère compatissante que les malades viendront chercher un remède, quelque soulagement à leurs infirmités. Ce premier hospice occupait l'emplacement actuel des Arcades et la place des Ormeaux. Il se composait d'un pâté de petites maisons en bois, sombres, peu aérées, séparées du Bourg par un fossé qu'un pont franchissait. Il s'appelait l'hôpital des pauvres infirmes de la Bienheureuse Vierge Marie (*hospitale pauperum infirmorum B. M. V.*), comme on le voit dans les anciennes chartes.

Il y eut, dès l'origine, des rapports très étroits entre l'hôpital et l'église de Notre-Dame. Ce sanctuaire lui servit, un certain temps du moins, de chapelle et son clergé était chargé de donner aux malades les soins

spirituels. Celui-ci s'occupait aussi des besoins temporels ; ainsi l'on voit, par une bulle de Martin V, de l'an 1417, qu'il y avait à Notre-Dame douze prêtres qui parcouraient les villes et diocèses voisins, pour recueillir des aumônes. Cet état de choses dura jusqu'à l'époque où l'hôpital fut transféré sur les Places.

La première pierre du nouvel hôpital fut bénite par Mgr Strambino, le 28 mai 1682, et l'église consacrée le 8 mai 1699, par Mgr Pierre de Montenach.

A partir de cette époque, l'hôpital eut son propre curé ; néanmoins, il continua, en vertu d'anciennes fondations, à fournir certaines redevances pour l'entretien de l'église et le traitement du clergé. Ces relations subsistèrent jusqu'en 1884.

Depuis le XVI<sup>me</sup> siècle, il s'éleva des conflits fréquents entre l'administration de l'hôpital, d'un côté ; le clergé et l'Evêque, de l'autre, pour les frais de construction et de réparation de l'église. Il est certain qu'avant l'établissement d'un hôpital, la chapelle de Notre-Dame était indépendante ; d'autre part, il est impossible de saisir le premier contact des deux établissements. L'administration de l'hôpital reconnaissait l'obligation de fournir à l'église le linge, les ornements, les cierges, etc., et celle de maintenir le chœur, mais pas la nef.

Une transaction intervint le 11 février 1884, qui mit fin à ce litige. L'hôpital renonçait à tout droit de propriété sur l'église et les fondations pies, et, pour se décharger de toute prestation d'entretien, il remettait à l'évêché la somme de 40,000 fr.

La bourgeoisie de Fribourg, de son côté, accordait elle aussi un capital de 40,000 fr. pour le rachat de ses redevances, et reconnaissait également qu'à partir de ce jour l'autorité ecclésiastique devenait seule propriétaire de l'église de Notre-Dame. (R. P. APOLL. et Monogr. N.-D.)

#### BIENFAITEURS

Par bref du 20 novembre 1613, Paul V accorda au maître-autel de Notre-Dame le privilège perpétuel d'une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire pour les messes qui y seraient célébrées.

Cette faveur fut accordée à la demande du Révérend Père général, Paul de Cesena, en reconnaissance de l'admission des Pères Capucins dans la bonne ville de Fribourg.

Dans leurs testaments, les âmes généreuses, tout en songeant à la subsistance des malades, n'oubliaient pas d'ordinaire l'église de Notre-Dame. Faisant la part des enfants, ils n'oubliaient pas celle de la Mère. De là, parfois, un enchevêtrement qui nous explique les litiges entre les administrateurs des biens de l'hôpital et ceux des rentes de Notre-Dame. Oublions ces différends et admirons la générosité de nos aïeux pour la plus antique église de Fribourg.

L'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1280, au mois de janvier, Guillaume d'Englisberg donne, par testament nuncupatif, entre autres : vingt-six livres avec lesquelles on achètera une terre pour l'Hôpital de Notre-Dame ; cinquante livres pour entretenir à perpétuité cinq lampes, dont l'une à Notre-Dame de Fribourg ; la seconde, à Saint-Nicolas, etc. ; trente livres, dont les revenus seront consacrés à un *anniversaire* pour le repos de son âme, etc. (Arch. de l'Hôpital.)

En 1274, le chevalier Anselme d'Illens fonde un *anniversaire* et une rente pour un repas en viande, pain et vin, en faveur des pauvres malades.

En 1309, Wilhelm d'Onnens donne à l'Hôpital un moulin à deux roues, dont le rapport annuel est évalué à 13 muids (50 hectol.) de blé. Cette rente est applicable au *luminaire* et à quelques repas pour les malades.

Ulrich Dives (Riche) donne au dit Hôpital 4 sous de cense annuel, à charge pour le Recteur d'offrir, tous les ans, un *cierge* et de le mettre sur l'autel de la chapelle et de l'y laisser brûler pendant la messe et les vêpres en l'honneur de la Vierge Marie pour la rémission de ses péchés.

Juillet 1338. Jacques Bolot de Payerne institue l'Hôpital héritier de ses biens. Il fonde un autel à Notre-Dame et charge l'hôpital d'y entretenir un prêtre pour y dire la messe chaque jour ; avec la fortune léguée on acheta des terres, à Arconciel.

Marmet d'Astens donne une maison et un moulin sis au Gotteron, dont le produit servira à construire un autel dans la chapelle de l'ossuaire de l'Hôpital. Le surplus sera donné à des prêtres pour des messes.

31 janvier 1381. Jean Mondille fonde à Notre-Dame l'autel de saint Jean l'Évangéliste, ainsi qu'une messe quotidienne et un anniversaire.

1408. Ullinus Stierpa, négociant à Fribourg, fonde un autel dans l'église de Notre-Dame, et une rente pour l'entretien d'un prêtre qui célébrera tous les jours la messe pour le fondateur. (Abbé Raemy.)

Dans le XV<sup>me</sup> siècle, on trouve la fondation du *Salve Regina*. Le maître d'école devait le chanter, chaque samedi et veille de fête, avec ses élèves. Le célèbre maître Luthenschlager le chanta pendant vingt ans. Simon Gurnel, maître d'école, au lieu de retirer la rente, la capitalisa, pendant 22 ans, afin d'augmenter le capital.

*Messes de l'Avent*. La fondation de la première messe de l'Avent est due à Benoît von Arx, conseiller, mort en 1516.

Une belle fondation fut celle du doyen de Saint-Nicolas, Dom G. Thorin ; elle est une preuve de sa grande dévotion pour le Très Saint Sacrement de l'autel.

Le 27 juin 1587, il donna au clergé de Notre-Dame la somme de 200 florins (environ 144 fr.), « afin qu'il

chantât les vêpres et les strophes : *Tantum ergo Sacramentum* ou celles de l'*O Salutaris Hostia*, en tenant et montrant tous les jeudys la très Sainte Hostie, myse en une petite monstrance, en la renouvelant de 8 à 15 jours, comme est de louable coutume, durant l'octave de la Fête-Dieu. » (Arch. de N.-D.)

Pierre Liecht, bourgeois de Fribourg, donne à l'Hôpital 2,500 écus (9,058 fr.) ; une partie de cette somme devait fournir la rente nécessaire à la fondation d'une messe quotidienne, à 5 heures (100 écus) ; 25 écus pour le luminaire et le vin et 5 écus pour le marguillier.

La famille de Fégely fonde un grand nombre de messes à Notre-Dame, entre autres : huit messes à célébrer pendant l'Avent et une neuvaine de messes qui se célèbrent encore chaque année, les neuf jours qui précèdent la fête de saint Joseph.

Marguerite de Gottrau donne 3,000 écus pour la fondation de la messe de 9 heures (1650).

1677. François-Prospér de Gottrau « étant blessé à mort, à la bataille de Cassel, transporté à Aire-en-Artois, a fait don à l'église de Notre-Dame de cent écus, pour trois messes chaque année.

1745. M<sup>lle</sup> Marguerite Vonderweid donne des immeubles évalués à 4,875 écus (près de 17,000 fr.) pour la fondation d'une messe, chaque jour, et le chant des vêpres.

Les familles de Reiff, de Reynold, de Diesbach, de Montenach, d'Affry, de Buman ont aussi leur place dans ce Livre d'or des fondateurs et des bienfaiteurs de Notre-Dame.

1758. M. Colly, négociant, fait une fondation en l'honneur du Bienheureux Nicolas de Flüe : « Mon neveu, Jacques Müller, orfèvre, payera au clergé de Notre-Dame annuellement 5 écus bons pour l'office du Bienheureux Nicolas de Flüe. Il devait y avoir musiciens, diacre, sous-diacre et sermon (10 fr. 86 pour le prédicateur). « La musique fut remplacée par le

plain-chant en 1843. Pour favoriser cette fondation, le pape Pie VI accorde indulgence plénière à gagner le jour de cette fête.

M<sup>lle</sup> Bourgknecht, en 1771, donna 59 onces d'argent (2 kg. environ) avec lesquelles on fit deux chandeliers en argent.

1785. Une âme généreuse donna 543 fr. pour l'office et l'application de la messe, le jour de l'Immaculée Conception, l'exposition du Saint Sacrement depuis la messe jusqu'aux vêpres, ainsi que la bénédiction tous les dimanches de l'Avent.

1792. Une autre personne légua 201 fr. 44 pour faire chanter une messe avec bénédiction du Saint Sacrement, le vendredi où l'on célèbre la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Le nombre des messes augmentant, on multiplia les autels ; on en comptait douze en 1784, adossés à la muraille, aux piliers ou à la grille du chœur.

Il est à remarquer que le premier maître-autel était dédié à la Sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame de Compassion, et il en fut ainsi jusqu'en 1709. A cette date, Dom Jean-Rod. Vionnet fit remplacer cet ancien autel ; le nouveau fut consacré le 23 avril 1710 et dédié à l'Immaculée Conception. Il coûta 90 louis.

L'ancien autel de Notre-Dame de Compassion fut transféré près de la porte de la tour, c'était l'autel des Diesbach. L'autel de saint Denis, placé contre le premier pilier, appartenait aux familles de Reiff, de Reynold et de Praroman. L'autel de saint Joseph, placé au fond de la basse nef, du côté de l'Evangile, relevait des Vonderweid, celui des Trois-Rois, adossé au premier pilier, appartenait à la famille Ratzé ; l'autel du Crucifix, plus tard de saint Germain, à la famille de Fégely. « A la fenêtre de dite chapelle, est-il dit dans un document conservé aux archives, il y a deux armes avec beaucoup de décorations de dite noble famille qui a pour devise : « *Auxilium nostrum a Domino.* »

Notre secours vient du Seigneur. » A la sacristie, on conserve un Christ en ivoire offert en souvenir d'un brave chevalier F.-P. de Gottrau mort en Artois.

En 1785, lors des grandes réparations et transformations de l'église, trois autels seulement furent conservés ; mais les bienfaiteurs n'ont pas perdu leurs grands mérites et il leur reste un droit imprescriptible aux prières du clergé de Notre-Dame, et surtout à la munificence de la Vierge Immaculée qu'ils ont tant aimée.

Vers 1790, on vendit plusieurs objets en or et en argent, des pierres précieuses, de la vaisselle d'argent, de vieilles soies pour 2,276 fr. Cette somme servit à payer la statue en argent, qu'on porte aux processions du Rosaire. Cette statue est l'œuvre de l'orfèvre Müller ; elle a coûté 4,000 fr. Les pierres précieuses de la couronne et les colliers, etc., ne sont pas compris dans cette somme.

Les burettes en argent sont un beau travail de l'orfèvre Fasel, qui reçut un salaire de 46 fr. (1762).

Le clergé acheta un nouvel ostensor en 1826 ; il coûta 1,159 fr. et fut payé avec les rentes du Rosaire.

Au nombre des bienfaiteurs modernes, il faut mettre au premier rang M. Louis Grivel, ancien directeur de la Banque de l'Etat, rappelé à Dieu le 17 avril 1903. De son vivant, il établit le chauffage central, et l'église de Notre-Dame, grâce à lui, fut la première à être chauffée à Fribourg. A sa mort, il légua encore à sa chère église la belle somme de 5,000 fr.

#### CORPORATIONS

Trois abbayes ou corporations ont eu leur chapelle particulière à Notre-Dame : les charpentiers, les maçons et les tisserands.

L'autel de saint Blaise, situé à l'entrée du chœur, appartenait aux *charpentiers* ; ils y avaient plusieurs

fondations. Le clergé devait dire chaque dimanche une messe à cet autel ; il devait aussi réciter l'office des Matines la veille de saint Blaise et, le jour de la fête du saint Pontife, célébrer un office solennel avec diacre et sous-diacre.

Il y avait une confrérie de Saint-Blaise à laquelle le pape Innocent XI accorda des indulgences en 1676.

Une petite chapelle, qui se trouvait près de la sacristie, était dédiée à saint Théodule ; elle appartenait à l'abbaye des *maçons*.

En 1670, Dominique Gall, maître-maçon, donne sa maison « à la sainte chapelle de l'honorable abbaye des maçons, érigée dans la grande église de Notre-Dame à Fribourg ». Il veut y être enseveli et fonde une messe « pour le salut de son âme et de celle de ses ancêtres ».

Les maçons fondent à cet autel une messe hebdomadaire et, en outre, un anniversaire solennel le mardi après la Pentecôte. La fête de saint Théodule se célébrait solennellement le 16 août. Il y avait récitation des Matines la veille et deux offices avec diacre et sous-diacre le lendemain.

L'abbaye des *tisserands* avait aussi son autel à Notre-Dame ; il était adossé au deuxième pilier, à droite, à partir du chœur ; il était dédié au bienheureux Nicolas de Flüe. C'est à cet autel qu'était attachée la fondation Colly, dont il a été parlé plus haut.

#### CORPORATION DU CLERGÉ

Une congrégation, composée des prêtres des deux clergés de Saint-Nicolas et de Notre-Dame, était érigée dans cette dernière église. Elle remonte à une époque très ancienne, puisque nous la voyons fonder, avant 1350, un autel en l'honneur de l'Immaculée Conception dans l'église de Saint-Nicolas. C'était, en

quelque sorte, une corporation de prêtres, et, comme les autres corporations, celle-ci avait son abbaye. En 1656, elle avait pour prieur Jean-Alexandre Koler.

#### CULTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Dans des actes très anciens, le clergé de Notre-Dame s'appelle *clerus beatae Mariae Virginis sine labe conceptae*, le clergé de la Bienheureuse Vierge Marie, conçue sans péché.

Cependant, le maître-autel de cette église fut d'abord dédié à Notre-Dame de Compassion. En 1709, on reconstruisit un nouvel autel et celui-ci fut alors érigé en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché. Dom Jos. Vionnet donna 45 doublons à cet effet. Quant à l'ancien autel de Notre-Dame de Compassion, il fut placé près de la porte de la tour et aux frais de très Ill. veuve d'Hettenried (Diesbach). *Manuel du Clergé*, p. 36.

D'autre part, l'église de Notre-Dame, a toujours célébré solennellement, le 8 décembre ; tout le clergé, le très honorable Sénat et le peuple de Fribourg y prenaient part, *totus clerus, inclytus senatus et populus friburgensis*. (Arch.)

Dès la veille, après les premières vêpres, un panégyrique en latin célébrait la Très Sainte Mère de Dieu, sa Pureté et sa Conception Immaculée.

Le jour de la fête, l'office était célébré par Monseigneur l'Evêque du diocèse ou, en son absence, par le Révérendissime Prévôt de Saint-Nicolas. Le clergé de Notre-Dame allait à la rencontre de celui de Saint-Nicolas, qui venait en procession, soit pour l'office, soit pour les vêpres.

Il y avait aussi, érigée dans cette église, la très ancienne confrérie dite de la Conception et, plus tard, de la sainte Conception. Il en est parlé dans la notice

sur Notre-Dame du Portail de Romont. La confrérie de Fribourg était très riche ; la maison canoniale (N<sup>o</sup> 106 autrefois) en provient. C'est de là que vint l'usage d'aller célébrer le 8 décembre, fête titulaire de la confrérie à Notre-Dame. (DE RAEMY, *Chron. frib. Annot.*)

Ce sont là autant de témoignages de la foi de nos pères au dogme de l'Immaculée Conception.

#### CONGRÉGATIONS DE LA SAINTE VIERGE

En donnant audience, le 7 septembre 1904, à la délégation générale des congrégations mariales d'Italie, N. S. P. le pape Pie X faisait entendre ces paroles :

« Vous tous qui êtes là devant moi, enfants, jeunes gens, ouvriers, étudiants, hommes faits, qui avez donné votre nom aux congrégations de Marie, je vous en félicite ; car il me semble voir en vous le bataillon d'élite des vrais chrétiens, des chrétiens fervents, disposés à n'importe quel sacrifice, avec l'assistance de la Sainte Vierge et sous l'égide de la toute-puissance divine. »

Fondée en 1563, par un jeune Jésuite belge, Jean Léonius ou Léon, régent de grammaire au Collège romain, la congrégation résumait ainsi sa formule : « La fin qu'on se propose est le progrès dans la piété et dans les lettres. »

Les lettres, c'était le devoir d'état de ces étudiants ; remplacez ce mot par les divers devoirs d'état du chrétien et vous avez le but de la congrégation dans n'importe quel milieu.

Quand le Père Canisius arriva à Fribourg en 1580, un vaste champ s'ouvrait à son zèle et à son apostolat ; dès la première heure, Canisius vit dans la congrégation une œuvre capitale. Ranger la jeunesse, l'âge mûr, les étudiants, les magistrats, les jeunes

personnes, les mères de famille sous l'égide de la Mère de Dieu, c'était les faire entrer comme dans une arche de salut.

Le saint religieux déploya tout son zèle à ce recrutement marial. Il commença par les élèves du Collège ; pour premier préfet, ils eurent Pancrace Python, avec Nicolas Meyer et Charles de Diesbach pour assistants.

Le 8 septembre 1581, le Père Canisius instituait solennellement la congrégation des bourgeois. La même année encore, il organisa celle des dames. La première préfète de la congrégation des dames fut M<sup>me</sup> Marguerite Odet.

L'*Historia collegii*, et le livre *Pia opera sodalitatis Marianae* (1584-1633), enfin le *Diarium* du Collège donnent des renseignements précieux sur les fruits de cette institution pour les différents états. (On peut consulter, à cet égard, la brochure de M. l'abbé L. Richoz, *Petit manuel de la congrégation.*)

Dans un ouvrage sur ces diverses congrégations, imprimé en 1757, *Sodalis marianus friburgensis*, il est dit qu'« outre la chapelle de Bourguillon, les membres vénèrent, avec une assiduité et une dévotion toute singulière, l'église de la Bienheureuse Vierge, dans la ville même de Fribourg. Beaucoup y viennent chaque jour saluer, avec l'ange, la Vierge Mère de Dieu ; un grand nombre y passent des heures entières en prière ».

A certains jours, les cinq congrégations assistaient en corps aux processions. Voici, par exemple, ce qui se faisait le vendredi saint : « Après Matines, au soir, la congrégation du Collège et les quatre autres Congrégations établies pour les hommes, pour les jeunes gens, pour les jeunes filles et pour les dames, se rendaient processionnellement de l'église de Notre-Dame à celle de Saint-Nicolas, pour visiter le Saint-Sépulcre et, de là, à l'église des Cordeliers. En tête du cortège, on portait la croix, suivaient les jeunes gens, les bourgeois, la noblesse, les magistrats, puis le préfet accompagnés de

conseillers d'Etat. La seconde partie du cortège se composait des femmes, précédées de leur préfète et des assistantes. Chacun portait un cierge allumé ; on récitait cinq *Pater* et cinq *Ave*, les bras en croix, devant le Saint Sacrement, et, pendant le trajet, on méditait sur la Passion de Notre-Seigneur. » (DELPLACE, *S. J. Hist. des Congr.*)

Ces cinq congrégations existent encore à Fribourg aujourd'hui ; celle des Etudiants a son siège au Collège ; celle des dames, à l'église de Notre-Dame ; celle des jeunes filles, à Sainte-Ursule et à la Providence.

Les fidèles de langue allemande trouvent à Notre-Dame trois congrégations : celle des jeunes filles, celle des dames et enfin celle des jeunes gens et des hommes.

Il y a, de plus, pour eux un office avec sermon le dimanche et des exercices particuliers pour le carême, le mois de Marie, celui du Sacré-Cœur et celui du Rosaire. Ces diverses congrégations sont agrégées à la *Prima primaria* de Rome, et forment la plus belle des couronnes autour de leur Mère et Souveraine.

#### CONFRÉRIE DU TRÈS SAINT ROSAIRE

Cette confrérie, si riche en indulgences, fut érigée dans l'église de Notre-Dame, en 1617, par le R. Père Tanner, qui a laissé à Fribourg un si profond souvenir de sainteté. Il avait été délégué, à cet effet, par le Général des Dominicains et par l'Evêque de Lausanne.

Au début, le maître-autel était réservé à cette confrérie ; en 1787, on lui attribua un des autels latéraux.

Les membres de cette confrérie sont très nombreux ; les exercices se font régulièrement le premier dimanche de chaque mois ; ce jour-là, à la fin des vêpres, il y a sermon, procession de la Sainte Vierge et bénédiction du Très Saint Sacrement.

#### AUTRES ASSOCIATIONS

En 1841, Mgr Yenny érigea, à Notre-Dame, l'archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs. Elle est agrégée à l'archiconfrérie établie à Paris, dans l'église de Notre-Dame des Victoires ; ses exercices ont lieu le second dimanche de chaque mois. Combien de pauvres pécheurs doivent aux prières des associés leur conversion !

Le rosaire perpétuel, pieuse association établie pour offrir à Marie une louange ininterrompue, a aussi son siège à Notre-Dame.

Enfin une association d'une portée capitale, celle des mères chrétiennes, a été établie à Notre-Dame par son Eminence le cardinal Mermillod. Elle y tient ses réunions chaque mois.

De la sanctification des femmes chrétiennes dépend celle de la famille, de la société. Aussi, rien ne paraît plus opportun que ces réunions où les mères apprennent à toujours mieux connaître leurs titres de grandeur, leur noble mission, leurs devoirs si nombreux et si graves.

Les exercices du mois de Marie et ceux du mois du Rosaire, la messe de la Sainte Vierge qui se chante tous les jours de l'Avent, attirent toujours, dans ce pieux sanctuaire, de nombreux fidèles.

Une faveur insigne doit encore nous faire aimer et fréquenter cette église. En 1727, M. Hubert de Bocard, recteur de Notre-Dame et futur évêque du diocèse, a obtenu, pour ce sanctuaire, des lettres qui l'affilient à la basilique patriarcale de Latran et, en vertu de cette affiliation, on peut, dans l'église de Notre-Dame, gagner les mêmes indulgences qu'en visitant la basilique romaine.

VII<sup>m</sup>e CENTENAIRE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME  
CONGRÈS MARIAL

L'année 1902, Fribourg avait à célébrer le 7<sup>m</sup>e centenaire de la consécration du plus ancien de ses sanctuaires dédiés à la Très Sainte Vierge, l'église de Notre-Dame.

Ces fêtes devaient être un témoignage de la reconnaissance filiale du peuple fribourgeois envers la Mère de Dieu ; elles le furent.

Un grand serviteur de Marie, avec un cœur d'apôtre, Mgr Kleiser, encouragé par les autorités ecclésiastiques et civiles, obtint, pour Fribourg, l'honneur d'un congrès marial, et c'est dans ce cadre de prières, d'études et de grandioses cérémonies que furent célébrés à la fois le 7<sup>m</sup>e centenaire de l'église de Notre-Dame et le couronnement de celle qui en est la Souveraine vénérée, aimée, invoquée depuis sept cents ans.

Un mandement de Mgr Deruaz prépara les fidèles à la célébration de ces grandes fêtes.

Un bref de S. S. Léon XIII, le pape du Rosaire, apporta la sanction à ces solennelles assises et assura aux congressistes et à tous les fidèles qui viendraient célébrer la Vierge Immaculée le gage des bénédictions divines.

Par un second bref, le Souverain Pontife accorda la faveur de couronner la statue de la Vierge Immaculée, honorée sous le vocable de « Notre-Dame de Fribourg, Glorieuse Reine de l'Univers ».

Le lundi, 18 août, Fribourg était en fête ; ses édifices étaient splendidement pavoisés. Sur la place de Notre-Dame, des mâts se dressaient, ornés chacun du monogramme de la Sainte Vierge et d'une invocation des litanies laurétanes.

A cinq heures du soir, vingt et un coups de canon et la sonnerie des cloches de toutes les églises

annoncent l'ouverture du congrès. Dans la salle de la Grenette, M. le chancelier Currat, au nom de S. G. Mgr Deruaz, président du congrès, donne lecture du bref pontifical ; le prince Max prononce le discours de bienvenue.

Pour mettre sous la protection de Marie le congrès qui va lui être consacré, on se rend à l'église de Notre-Dame. Là, Mgr Jaquet, évêque de Jassy, met en relief, avec toute son éloquence et tout son cœur, les deux caractères de cette manifestation de foi et d'amour envers Marie, la prière et l'étude.

Les jours suivants, les cérémonies, les séances d'études se succèdent, imposantes, laborieuses. Mgr Dardolle, recteur de l'Université catholique de Lyon, prononce un splendide panégyrique du bienheureux Canisius, où il montra, avec un rare bonheur, comment le saint religieux fut un *évangéliste*.

Mercredi, c'est la grande journée diocésaine. Dans la matinée, des offices solennels sont célébrés dans les différentes églises ; des orateurs chantent les louanges de la Reine de l'Univers. Le temps est à la pluie, on craint qu'il n'empêche de suivre le programme de l'après-midi. A 1 heure, on hésite encore ; à 1 h.  $\frac{1}{2}$  le soleil paraît. Un coup de canon retentit ; les cloches se mettent en branle. Une magnifique procession se forme ; elle sort de Saint-Nicolas et, aux accents des hymnes sacrées et de l'*Ave Maria*, elle arrive, entourant la statue d'argent de Notre-Dame, sur les Grand'Places. Sur un autel richement orné, on installe la statue de la Sainte Vierge. Devant l'autel, les évêques, les dignitaires, prennent place. On entonne l'*Ave Maris Stella*, puis un Oblat de Montmartre et, après lui, Mgr Battaglia prononce une brève allocution ; Mgr Marini ajoute quelques paroles en italien et le maître des cérémonies, d'une voix vibrante, prononce l'acte de consécration à la Sainte Vierge.

Puis, les évêques s'avancent sur l'estrade et ils appellent les bénédictions divines sur cette foule de plus de 30,000 personnes.

Le lendemain devait être la grande journée du couronnement.

#### COURONNEMENT

La matinée du jeudi 21 août est consacrée à la prière, dans les églises, puis à l'étude, dans les divers bureaux du congrès.

Les rapports allemands, italiens, espagnols attirent de nombreux auditeurs et les salles où ils sont lus ne sont pas moins fréquentées que celles des travaux français.

On rédige une adresse au Souverain Pontife.

A 2 heures, à la Grenette, c'est la distribution des récompenses aux divers travaux couronnés.

Enfin, à 3 heures, la place de Notre-Dame est noire de monde. Une rustique tribune a été érigée. En avant de la tribune, des sièges sont disposés pour Nosseigneurs les Evêques. 10,000 personnes couvrent la place.

Tout à coup, des flots d'harmonie retentissent ; ils annoncent l'escorte d'honneur accompagnant la couronne qui bientôt va être placée sur le front de la Vierge ; elle est portée à découvert sur un brancard richement orné. On admire, au passage, le rutillement de l'or et le scintillement des pierreries qui sertissent ce diadème ; ce qui le rend plus précieux encore, c'est qu'il est un don généreux des catholiques français à la Suisse hospitalière de 1871.

Il est 4 heures. Un grand orateur, le R. P. Coubé, paraît à la tribune ; un religieux silence se fait dans la foule, on est impatient d'entendre chanter les gloires de Marie.

Durant cinquante minutes, qui passent rapides comme l'éclair, le P. Coubé rappelle comment Marie est Reine au ciel, sur la terre et dans les enfers.

Marie est Reine triomphante dans le ciel, où Dieu, les anges et les saints l'exaltent à l'envi. Marie est Reine miséricordieuse sur la terre où toutes les générations l'appellent bienheureuse. Enfin, Marie est Reine militante et victorieuse sur l'enfer lui-même, les démons la redoutent comme une armée rangée en bataille.

Dans une péroraison splendide, l'orateur adjure le peuple de Fribourg d'être toujours fidèle sujet, féal chevalier de la Reine du ciel, de la terre et des enfers. Entendez sa péroraison :

« Ah ! vous invoquez ici la Vierge Marie ; vous lui chantez : *Salve Regina !* Mais traitez-la donc comme des sujets fidèles traitent leur Reine qu'attaquent des révoltés ; offrez-lui votre bras pour la défendre. Ne lui faites pas l'injure de la prier, de lui dire : « Hosanna à la Fille de David ! » d'étendre des rameaux sous ses pieds, dans les rues de cette ville, pour l'abandonner ensuite comme les Juifs abandonnèrent son Fils, qu'ils avaient acclamé Roi dans les rues de Jérusalem. A genoux donc, chrétiens, acclamez et priez la Reine de l'Univers ; à genoux à Fribourg, à genoux aujourd'hui ! Mais demain, debout, et l'arme au bras ! Demain, soyez les chevaliers de Marie et non pas des pleureurs et des trembleurs, comme il y en a trop de nos jours. Vous allez vous disperser dans tous les pays que vous représentez ici ; jurez à votre Reine que partout où vous rencontrerez la bête internationale, vous la combattrez hardiment. Ce congrès ne serait rien et ne produirait rien s'il ne se terminait par cette résolution. Si vous la prenez sérieusement, alors de ces collines de Fribourg où elle va poser tout à l'heure son pied virginal, au milieu des illuminations, elle s'élancera avec vous vers toutes les collines du monde, dans toutes

vos patries où elle vous donnera la victoire pour l'Eglise et pour la liberté. Amen. »

On devine l'impression de ces vibrantes paroles sur tous les auditeurs. On sent, chez l'orateur, une foi ardente. Sa parole a des accents si chaleureux, son langage, une telle élévation, que l'âme en est profondément remuée et qu'à plusieurs reprises la foule a fait éclater un murmure d'admiration.

Le clergé se rend à Notre-Dame pour la cérémonie du couronnement.

Après les prières liturgiques, faites par Sa Grandeur Mgr Deruaz, la couronne de vermeil, sertie de perles précieuses, est posée sur la tête de la statue qui domine l'autel et un sceptre également en vermeil est placé entre ses mains.

Après cet acte de piété filiale, Sa Grandeur entonne le *Te Deum*, que toute l'assistance chante avec enthousiasme. Le Salut du Saint Sacrement clôt l'acte suprême du congrès marial de Fribourg.

Le soir, sur les Grand'Places, soudain le ciel s'emourpre, tout l'horizon est en flammes. Dans un nuage de feu se dessine une forme blanche : c'est la Vierge apparaissant entourée d'une auréole de gloire et de lumière, d'une couronne de roses. Sous ses pieds, en lettres de feu, se détachent ces mots : *Je suis toute miséricordieuse.*

La foule, extasiée, applaudit avec enthousiasme à ce merveilleux spectacle.

En guise de bouquet final, une splendide gerbe de feu projette jusqu'au ciel l'éblouissement de trois cents fusées.

C'est le bouquet d'honneur du congrès marial de Fribourg.

#### GRANDS SOUVENIRS

Durant tout le moyen âge, le sanctuaire de Notre-Dame fut l'objet de la vénération de nos aïeux ; les fondations si nombreuses que nous avons rapportées en sont une preuve.

Il faut rappeler aussi que jusqu'au XV<sup>me</sup> siècle, l'église de Notre-Dame servit aux assemblées les plus solennelles du peuple de Fribourg.

Et pour n'en citer qu'un exemple, c'est dans cette église qu'Eberhard, comte de Habsbourg et Anne de Kybourg jurèrent de respecter nos *us et privilèges*. Cela se passait le 1<sup>er</sup> mars 1275, sous le règne de Rodolphe de Habsbourg, et durant l'épiscopat de Guillaume de Champvent.

C'est là que saint Pierre Canisius a fondé, nous l'avons vu, les grandes congrégations ; là, par conséquent, qu'il est venu souvent prier, catéchiser, prêcher. Quelles ardentes prières ont jailli de son cœur ! Quelles brûlantes larmes il a répandues dans ce sanctuaire, aux pieds de Marie quand, après son arrivée, il constata une si grande indifférence religieuse chez nos aïeux, *quand il vit qu'à Fribourg vingt personnes à peine faisaient leurs Pâques !*

Les prières, les larmes de Canisius, nous pouvons bien l'affirmer, ont embaumé ce sanctuaire. Ici, comme à Bourguillon, le grand apôtre a sollicité et obtenu des grâces insignes et sûrement la conversion de bien des pécheurs. Ici, sous le feu de sa parole, des cœurs se sont embrasés, à leur tour, des flammes de l'amour de Dieu ; ils ont appris à mieux connaître, à mieux aimer et imiter la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu et notre Mère.

Trois évêques ont voulu avoir dans cette église leur sépulture : NN. SS. Hubert de Bocard, Pierre-Tobie Yenny et Joseph Deruaz.

Dom J. Hubert de Boccard, recteur de Notre-Dame, durant 34 ans (1724-1758), avec le mérite d'avoir affilié son église à la basilique de Latran, à celui de l'avoir enrichie d'une lampe d'argent, de vases sacrés et de riches ornements. C'est lui qui établit, dans cette église, la psalmodie quotidienne des vêpres et des complies ; le clergé n'y était astreint que le jeudi, le dimanche et les jours de fête.

Sa dévotion pour la Très Sainte Vierge lui fit construire, en son honneur, la chapelle de la Providence, sous le titre de Notre-Dame Auxiliatrice. Il collabora aussi à celle de Maria-Hilf, soit Notre-Dame de Bon Secours. Elevé sur le siège épiscopal en 1745, il conserva son titre de Recteur de Notre-Dame jusqu'à sa mort.

Le samedi, il réunissait fréquemment les prêtres de la ville dans la sacristie de son église, pour leur rappeler leurs grands devoirs, attiser leur zèle apostolique, les encourager dans leur sublime mission. Il mourut à Yetschwyl, le 29 août 1758, et fut inhumé à côté de la sacristie, dans le chœur de cette église de Notre-Dame qu'il avait tant aimée.

Un autre Evêque a voulu que sa dépouille mortelle repose au pied de l'autel de Notre-Dame, c'est Monseigneur Pierre-Tobie Yenny. Lui aussi avait beaucoup aimé cette église. Il nous est agréable de rappeler le souvenir de ce vénéré Pontife, surtout à cause de sa grande dévotion pour la Très Sainte Vierge.

Pierre-Tobie Yenny était né à Morlon, le 27 décembre 1774, de parents animés d'une dévotion toute spéciale envers Marie. C'est par l'intercession de Notre-Dame des Ermites qu'ils avaient obtenu cet enfant de bénédiction. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, s'ils surent lui inspirer envers la Très Sainte Vierge une piété filiale, qui ensoleilla toute sa vie et lui fit, entre autre, entreprendre deux ou trois fois le pèlerinage de Notre-Dame des Ermites à pied. Ordonné prêtre le

23 septembre 1797, vicaire à Ependes quelque temps, il fut installé curé à Praroman le 19 mars 1800.

Il était déjà en odeur de sainteté, nous disent ses biographes, lorsqu'il fut proposé pour l'épiscopat. Après avoir lu les informations canoniques relatives à l'abbé Yenny, le nonce de Lucerne, Mgr Testa-Ferrata, qui fut son consécrateur, s'écria : « C'est le commencement d'un procès de canonisation. » Il est à remarquer que les dépositions avaient été faites par des témoins assermentés.

Sous son épiscopat, plusieurs protestants de marque se convertirent au catholicisme.

Un des derniers actes de l'épiscopat de ce vénéré Pontife fut la retraite ecclésiastique qu'il voulut prêcher lui-même à son clergé, au mois d'août 1845. Le 5 octobre suivant, ses forces le trahirent pendant qu'il consacrait l'église d'Assens, et le 8 décembre de cette même année, au jour où l'Eglise célèbre le grand mystère de l'Immaculée Conception, vocable de l'église de Notre-Dame, Mgr Pierre-Tobie Yenny rendait sa belle âme à Dieu, en 1845.

L'année précédente, à pareille date, le saint Evêque avait prêché à Notre-Dame les grandeurs de la Mère qu'il aimait tant. L'heure avait sonné pour lui d'aller la chanter, l'aimer au ciel !

Sa biographie a été écrite par M. F.-X. Fontana, curé-doyen d'Ependes.

Mgr Yenny étant mort avec l'auréole de la sainteté, plusieurs personnes crurent pouvoir recourir à son intercession. Les archives de Notre-Dame conservent la relation d'une guérison attribuée au vénéré Pontife.

Une femme de la paroisse de Murist était atteinte d'un cancer à l'épaule. Elle dut subir plusieurs opérations très douloureuses. Le mal ne faisait qu'empirer ; la pensée lui vint alors de recourir à l'intercession de Mgr Yenny.

« Je l'avais vu tant de fois prêcher, dit-elle, et il me semblait tant qu'il devait être un saint, que je me suis mise à me recommander à ses prières auprès du Bon Dieu et à faire vœu d'un pèlerinage à son tombeau, dans l'église de Notre-Dame. » A la suite de ce vœu, la malade put prendre un peu de repos et, le lendemain, lorsqu'on vint faire les pansements, la plaie se trouva tout à fait cicatrisée. Depuis ce jour, cette personne ne sentit plus son mal. Cette guérison est rapportée dans une lettre de M. Monney, curé de Cheyres, en date du 21 février 1855.

S. G. Mgr Deruaz, lui aussi, a voulu avoir sa tombe dans cette église. Ses cendres sont près de l'autel de Marie, mais son âme est sûrement près du Trône de la Reine du ciel.

Vénérés Pontifes, qui avez illustré le siège épiscopal de Lausanne et Genève, vous nous continuez près de Dieu votre sollicitude paternelle, nous en avons la confiance ; obtenez-nous, nous vous en supplions, d'aimer Marie comme vous l'avez aimée et enfin d'aller, un jour, avec vous la voir, l'aimer, la chanter en paradis, pour une éternité !

